

## AVIS DE RECRUTEMENT

### La Commune de Vresse-sur-Semois recrute des gestionnaires de salles communales

#### FINALITES ET MISSIONS

Sous la supervision de la Direction générale, les personnes ont pour rôle principal de gérer l'une des salles communales suivantes :

- Salle Joseph Pierret à Alle-sur-Semois ;
- Buvette de football de Bohan.

#### TÂCHES PRINCIPALES

- Transmettre à la Commune toutes les demandes de location de salles ;
- Gérer les remises des clés pour les locataires ;
- Etablir les états des lieux entrée/sortie de la salle ;
- Evaluer le nettoyage effectué par les locataires ;
- Etablir et faire respecter le planning de location ;
- Respecter les infrastructures ;
- Informer les locataires du règlement communal applicable aux salles communales
- Signaler à la Commune tout manquement au règlement d'occupation des salles communales en étroite relation avec cette dernière.

#### PROFIL DE COMPETENCES COMPORTEMENTALE RECHERCHE

- Traiter des informations simples et les synthétiser ;
- Échanger des informations et dialoguer ;
- Trouver des solutions et proposer des améliorations ;
- Chercher à se comprendre et reconnaître ses émotions ;
- Collaborer activement ;
- Entreprendre et planifier des actions ;
- Se former et mettre en pratique son apprentissage ;
- Soutenir les clients ;
- S'adapter au changement.

#### CONDITIONS D'ENGAGEMENT

Conditions générales :

- Être ressortissant ou non de l'Union européenne. Pour les ressortissants hors Union européenne, être en règle en matière d'autorisation de travail au sens de l'AGW du 16 mai 2019 relatif à l'occupation de travailleurs étrangers ;
- Avoir une connaissance de la langue française jugée suffisante au regard de la fonction à exercer ;

- Jouir des droits civils et politiques ;
- Fournir un extrait de casier judiciaire (**mod 595** -avant la date de l'examen) ;
- Satisfaire aux lois sur la milice ;
- Être d'une conduite répondant aux exigences de la fonction ;
- Justifier de la possession des aptitudes physiques exigées pour la fonction à exercer.

## **DEFRAIEMENTS ET AVANTAGES**

- Un défraiement au prorata des prestations ;
- Assurances.

## **EPREUVES DE SELECTION**

Après une première analyse des dossiers respectant les modalités de candidature, les candidats jugés recevables seront conviés à un entretien oral afin d'apprécier la maturité du candidat, ses motivations et son aptitude à remplir la fonction.

## **MODALITES DE CANDIDATURE**

Vous devez adresser votre candidature **pour le vendredi 8 novembre 2024 au plus tard** :

- par courrier recommandé ou la déposer auprès du Directeur général, contre accusé de réception (date de la poste faisant foi) :  
Commune de VRESSE-SUR-SEMOIS  
Monsieur le Directeur général  
Rue Albert Raty, 112  
5550 VRESSE SUR SEMOIS
- par mail à l'adresse électronique suivante : [sylvain.bossart@vresse-sur-semois.be](mailto:sylvain.bossart@vresse-sur-semois.be)

Documents qui doivent obligatoirement être annexés aux candidatures :

- Curriculum Vitae ;
- Lettre de motivation ;
- Extrait du casier judiciaire (mod 595).

La date limite pour le dépôt des candidatures : **vendredi 8 novembre 2024**

**PAR LE COLLEGE,**

**Le Directeur général,**

**Sylvain BOSSART**

**Le Bourgmestre,**

**Arnaud ALLARD**